

Zeitschrift: Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Band: 35 (1978)
Heft: 3

Rubrik: Divers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Pro Juventute

Pour nos colonies de vacances pour enfants suisses de l'étranger, nous cherchons des

Moniteurs Monitrices et cuisinières

capables et dynamiques

Période

Fin juin à début septembre 1978

Conditions requises

Age minimum 18 ans

Bonnes connaissances linguistiques (pas nécessaire pour les cuisinières)

Durée de l'engagement si possible 3 à 4 semaines ou davantage (pour les cuisinières au moins 2 à 3 semaines)

Nationalité suisse

Si possible de l'expérience dans le travail avec des jeunes

Nous offrons

Possibilité d'organiser librement les camps

Logement et nourriture

Rémunération journalière de 10 à 15 fr.

Assurance-accidents et responsabilité civile

Les collaborateurs peuvent amener leurs enfants gratuitement à la colonie (pas en-dessous de 7 ans)

Pour l'inscription et de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à

Pro Juventute

Section des enfants suisses de l'étranger

Seefeldstrasse 8

8022 Zurich

tél. 01/32 72 44

Interassociation pour la natation

Formation des instructeurs suisses de natation en 1978

Note de la rédaction. Ce programme nous est malheureusement parvenu trop tard pour être publié dans le numéro de février. Il y a donc deux examens d'admission qui se déroulent juste quelques jours avant ou après la parution de ce numéro

Voie à suivre pour devenir ISN

- Brevet I de la SSS (sauvetage): à présenter à l'examen d'admission.
- L'examen d'admission au cours I (cf ci-dessous)
- Le cours I (surtout formation technique, et formation au brevet de moniteur J+S 2A). Durée: 10 jours.
- L'examen technique central (=condition d'admission au cours II)
- Le cours II (surtout formation méthodologique, didactique et théorique) et formation au brevet de moniteur J+S 3A). Durée: 10 jours.
- Pratique de l'enseignement (15 leçons de stage).
- Brevet II de la SSS: à présenter à l'examen final.
- Leçons d'examen et examen théorique (un jour).

Dates finales

Cours I

Berne:

les 29 et 30 avril, les 6 et 7 mai et du 1er au 7 juillet 1978

Examen d'admission: le 29 avril 1978

Zurich:

du 10 au 15 avril, les 20 et 21 mai et les 3 et 4 juin 1978

Examen d'admission: le 15 mars 1978

Lausanne:

les 18 et 19 mars, du 28 mars au 2 avril et les 15 et 16 avril 1978

Examen d'admission: le 11 mars 1978

Examen I

Baar (ZG): le 15 juillet 1978

Délai d'inscription: le 1er juillet 1978

Cours II

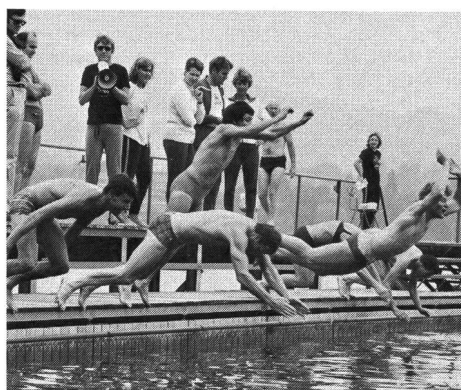
Berne: du 2 au 6 août 1978 et

Adliswil: du 21 au 25 août 1978

Durée: 10 jours

Cours de brevet II SSS

Berne: du 7 au 9 juillet 1978



Prix:

Pour les cours et les examens, il faut compter environ 500 fr.

Règlements et documentation

Le règlement ISN est à votre disposition chez moi.

Livres conseillés:

- Manuel J+S
- Conseilman: «La Natation», Chiron-Sports
- Guilbert: «Plongeon», Edition Amphora

Remarque

Les cours I et II doivent être suivis en entier. Aucun congé ou dispense ne peuvent être accordés.

André Biderbost, Veilloud 52, 1024 Ecublens

Recommandation aux usagers de loipes

Par des recommandations claires précisées par les dix règles les plus importantes à observer sur la trace de fond et que l'on peut obtenir dans toutes les écoles de ski nordique en Suisse, la Communauté de travail LLL/FSS tient à coopérer aux efforts tendant à éviter les accidents et l'irritation des usagers de loipes et d'itinéraires de ski de randonnée. En respectant ces dix règles, des croisements et des dépassements sans problèmes sont possibles. Un appel spécial s'adresse aux piétons et cavaliers, leur demandant de ménager les traces préparées pour les adeptes du ski nordique. FSS

Films de ski

A sa nouvelle adresse Schosshaldenstrasse 32, la Fédération suisse de ski assure également un service de location de films (16 mm). Outre des nouveautés, on peut trouver sur la liste des films à disposition nombre d'entre eux qui ont fait leurs preuves et qui peuvent servir en tous temps de matériel de documentation. A titre de «prestation de service en faveur du skieur», la permanence du samedi du secrétariat FSS est aussi en fonction: jusqu'au 1er avril 1978, entre 8 heures et midi, deux collaborateurs sont là pour renseignements. FSS

Ski à roulettes

Le ski à roulettes s'est révélé un instrument d'entraînement indispensable pour le fondeur durant les mois sans neige et il a par suite connu un boom inattendu. Le fondeur d'élite, comme celui pratiquant le ski nordique par plaisir, l'utilisent depuis longtemps - depuis le 1er janvier 1977, ils y sont autorisés sur les chaussées à faible circulation. La base légale en est l'ordonnance de règlement de circulation modifiée que la FSS s'est fortement efforcée d'obtenir, en relation avec le ski à roulettes. Dans l'intérêt d'une plus grande sécurité, nous conseillons ici quelques règles essentielles: se tenir toujours du côté droit de la route, les uns derrière les autres (jamais les uns à côté des autres); placer des rubans scotch lumineux aux jambes et sur les bâtons, ainsi que des yeux-de-chat sur les skis à roulettes: de cette manière, une meilleure sécurité sera garantie pour tous les usagers de la route. FSS

Volleyball universitaire

Championnats suisses dames

L'équipe genevoise féminine de volleyball s'est qualifiée pour la finale en battant successivement les équipes des universités de Neuchâtel, Fribourg et de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich